

# SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG

## DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2023

Nombre de membres  
du Comité Syndical  
du Syndicat     **21**

Nombre de membres  
qui se trouvent en  
fonction             **21**

Nombre de délégués :  
- présents :             17  
- représentés :         2  
TOTAL                     **19**

L'an deux mille vingt trois, le 1<sup>er</sup> février à 18 heures 00, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président.

### Membres présents :

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM- MUTZIG</b>	<b>EUROMETROPOLE DE STRASBOURG</b>	<b>SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE- MOSELLE</b>
- M. Eric FRANCHET M. Alexandre GONCALVES M. Julien HAEGY Mme Chantal JEANPERT M. Jean-Luc SCHICKELE M. Pierre THIELEN	Mme Catherine GRAEF-ECKERT - M. Jean HUMANN - M. Pierre OZENNE M. Thierry SCHAAL M. Laurent ULRICH	- M. Pierre BURTIN Mme Michèle ESCHLIMANN M. Christian HALTER M. Alain JEROME M. Jean-Bernard PANNEKOECKE M. Denis TURIN

### Membres représentés :

Mme Marie-Reine FISCHER de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE.  
M. Marc HOFFSESS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG, ayant donné procuration à M. Pierre OZENNE.

### Excusés :

Mme Pia IMBS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,  
M. Jean-Louis BATT du SDEA,

**N° 23-84**

**LE COMITE SYNDICAL**

**VU** l’article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au rapport d’activité annuel et notamment son alinéa stipulant qu’il incombe au Président de l’Établissement Public Intercommunal d’adresser chaque année au Maire de chaque Commune membre un rapport retraçant l’activité de l’établissement ;

**VU** à ce titre, le rapport d’activité 2022 du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig présentant :

- le contexte de l’année 2022,
- la vie du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig : comité syndical, conférence des maires, évolution de l’équipe,
- les missions d’animation à l’échelle du bassin versant,
- les actions de prévention des inondations,
- les actions pour les milieux aquatiques,
- les actions de communication et sensibilisation,
- le contrat de territoire Eau Climat Bruche Mossig,
- une synthèse budgétaire.

et diffusé à l’ensemble des membres du Comité Syndical, lors de la convocation à la séance ordinaire du 2 février 2023 ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président ;

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**prend acte**

dans la rédaction proposée, du rapport d’activité 2022 du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,  
Jean-Luc SCHICKELE

*Transmis au représentant de l’Etat le : 02 février 2023*

*Publié le : 02 février 2023*